un bourrelet. La charnière rectiligne comprend deux bandes crénelées séparées par une fossette du ligament interne triangulaire, très allongée. Intérieur des valves à bord denticulé. Impression du muscle adducteur assez visible. — Couleur légèrement rosée, sous un épiderme épais brunâtre.

Habitat. — Îles Malouines ou Falkland.

Ce petit Lamellibranche est représenté, dans les collections du Muséum, par quatre valves isolées, qui avaient été rapportées de cette localité magellanique, en 1839, par du Petit-Thouars (Expédition de la *Vénus*), et qui, depuis lors, étaient restées sans détermination. Il me paraît distinct des formes de *Philobrya* décrites jusqu'ici. Par le contour orbiculaire de sa coquille, à région antérieure très peu développée, il ressemble au *Ph. meleagrina* F. Bernard[1], de l'île Stewart (Nouvelle-Zélande), et au *Ph. sublævis* Pelseneer[2], de l'Antarctique; mais il en diffère par la prédominance marquée que prend chez lui la sculpture concentrique : en effet, au lieu de n'être que faiblement indiquées, les stries d'accroissement deviennent très serrées et très accentuées dans cette nouvelle espèce, pour laquelle je propose le nom de *Philobrya multistriata*.

Liste des Plantes récoltées par le commandant de Lacoste, au cours de sa mission en Asie centrale, en 1906,

par M. Paul Danguy.

La collection formée par M. le commandant de Lacoste, au cours de sa mission dans l'Asie centrale en 1906, bien qu'elle comprenne seulement 55 échantillons, présente cependant beaucoup d'intérêt. Les espèces qui la composent ont été récoltées dans les montagnes du Pamir, sur les contreforts du Mouz-tag-Ata, dans le massif du Karakorum, à des altitudes variant entre 3,000 et 5,000 mètres. Or dans ces régions, surtout aux hautes altitudes, non seulement les espèces sont peu nombreuses, mais les individus eux-mêmes se montrent rares et font souvent défaut dans les Herbiers.

Le commandant de Lacoste a pu ainsi rencontrer dans des localités peu explorées quelques espèces qui, les unes sont inédites, les autres comblent des lacunes existant dans l'Herbier cependant si riche du Muséum. Toutes fournissent des documents précieux à la géographie botanique par le soin avec lequel la station, l'altitude et la date de la récolte sont notées sur

(1) F. Bernard, 1896, *Bull. Mus. hist. nat. Paris,* t. II, p. 195; *Journ. de Conch.*, vol. XLV, p. 12, pl. I, fig. 3.

(2) P. Pelseneer, 1903, *Moll. Voy. «Belgica»*, p. 25, pl. VII, fig. 93-94. — Ed. Lamy, 1906, *Gastrop. prosobr. et Pélécyp. Expéd. antarct. franç. du Dr Charcot*, p. 18, pl. I, fig. 17-18.

chaque étiquette, comme on pourra s'en rendre compte dans l'énumération suivante :

CLEMATIS ORIENTALIS L. — Rochers au Sud de Roung-Koul; alt. 4,000 mètres. 13 juillet.

ANEMONE ALBANA Stev. — Gazons et rochers, Bour-Teppé; alt. 3,380 mètres. 4 juillet.

Delphinium molle nov. sp. — Bords de la rivière Beïk; alt. 4,150 mètres. 23 juillet.

Delphinium Lacostei nov. sp. — Rochers, pentes ouest du Sasser-La; alt. 4,950 mètres. 7 septembre.

Parrya bellidifolia nov. sp. — Gazons et rochers, Bour-Teppé; alt. 3,380 mètres. 4 juillet.

SISYMBRIUM HUMILE C. A. Mey. — Gazons, Bour-Teppé; alt. 3,380 mètres. 4 juillet.

ERYSIMUM ALTAICUM C. A. Mey. — Gazons, Bour-Teppé; alt. 3,380 mètres. 4 juillet.

DILOPHIA SALSA Hk. f. et Th. — Terrains humides, vallée de Tegermanlik; alt. 3,850 mètres. 26 août.

VIOLA THIANSCHANICA Maxim. — Rochers au sud du Roung-Koul; alt. 4,000 mètres. 13 juillet.

STELLARIA CRASSIFOLIA Ehrh. — Ak Beït, bords de l'Ak-Sou; alt. 3,850 mètres. 21 juillet.

GERANIUM COLLINUM Steph. var. alpinum Rgl. — Bords de la rivière Beïk; alt. 4,060 mètres. 23 juillet.

Oxytropis pamirica nov. sp. — Gazons et rochers, Bour-Teppé; alt. 3,380 mètres, 4 juillet.

Oxytropis Lacostei sp. nov. — Bords de la rivière Beïk; alt. 4,060 mètres. 23 juillet.

CICER SOONGARICUM Steph. — Bords de la rivière Beïk; alt. 4,200 mètres. 23 juillet.

POTENTILLA ANSERINA L. — Ak-Beit; alt. 3,850 mètres; bords de l'Ak-Sou. 21 juillet.

SAXIFRAGA CERNUA L. — Rochers au Sud de Roung-Koul; alt. 3,960 mètres. 13 juillet.

PARNASSIA LAXMANNI Pall. — Vallée de Tor-Bachi, bords d'un ruisseau; alt. 3,350 mètres. 1er août.

SEDUM TIBETICUM Hook et Th. — Bords de la rivière Beik; alt. 4,200 mètres. 23 juillet.

PLEUROSPERMUM CORYDALIFOLIUM Ait. et Hemsley. — Rochers, vallée de Tor-Bachi; alt. 3,800 mètres. 31 juillet.

LONICERA SEMENOVI Rgl. — Rochers, vallée de Tor-Bachi; alt. 3,800 mètres. 31 juillet.

Saussurea Lacostei sp. nov. — Rochers rouges, vallée d'Arpalik; alt. 3,000 mètres. 4 août.

Saussurea pseudo-colorata sp. nov. — Rochers, vallée de Tor-Bachi; alt. 3,800 mètres. 31 juillet.

Saussurea Schultzii Hook. f. — Pentes est du Sasser-La; alt. 5,150 mètres. 7 septembre.

Aster alpinus L. — Rochers, vallée de Tor-Bachi; alt., 3,800 mètres. 31 juillet.

Leontopodium alpinum L. — Bour-Teppé; alt., 3.380 mètres. 4 juillet.

Allardia glabra Dcn. — Pentes ouest du Sasser-La; alt., 4,950 mètres. 7 septembre.

Tanacetum nanum Clarke. — Pentes ouest de Sasser-La; alt., 4,950 mètres. 7 septembre.

Tanacetum tibeticum Hook. f. et Th. — Pentes ouest du Sasser-La; alt., 4,950 mètres. 7 septembre.

Cremanthodium oblongatum Clarke. — Pentes ouest du Sasser-La; alt., 4,850 mètres. 7 septembre.

Taraxacum officinale Wigg. var. *parvula* Hook. f. — Rive nord du Grand Karakoul, terrains nitreux; alt., 3,860 mètres. 7 juillet.

Codonopsis ovata Benth. — Ruisseau, vallée de Cok-Mouinak, alt., 3,370 mètres. 30 juillet.

Statice Lacostei sp. nov. — Vallée du Tegermanlik; alt., 4,000 mètres. 26 août.

Primula algida Adams. — Bour-Teppé; alt., 3,380 mètres. 4 juillet.

Primula sibirica Jacq. — Efflorescences de nitre, rive nord du Grand Karakoul; alt. 3,860 mètres. 7 juillet.

Androsace chamæjasme Host. — Rochers au sud du Roung-Koul; alt., 3,960 mètres. 13 juillet.

Androsace villosa L. — Bour-Teppé, gazons, rochers; alt., 3,380 mètres. 4 juillet.

Gentiana barbata Froel. — Rochers, vallée de Tor-Bachi; alt., 3,350 mètres. 31 juillet.

Gentiana falcata Turcz. — Rochers, vallée de Tor-Bachi; alt., 3,800 mètres. 31 juillet.

Gentiana prostrata Haenk. — Ak-Beït; alt., 3,850 mètres, bords de l'Ak-Sou. 21 juillet.

Swertia marginata Fisch. et Mey. — Bords de la rivière Beïk; alt., 4,200 mètres. 23 juillet.

Pleurogyne sp.? — Rochers, gazons, Bour-Teppé; alt., 3,380 mètres. 4 juillet.

Solenanthus stylosus Lipsky. — Rochers, refuge de Mouz-Koul; alt. 4,100 mètres. 10 juillet.

Arnebia guttata Bge. — Bak-Choldi : alt., 3,780 mètres, bords de l'Ak-Sou. 19 juillet.

Macrotomia perennis Boiss. — Cette plante, qui porte le nom de *Vendick*, sert aux femmes kirghizes à se teindre les joues. — Rochers, Bour-Teppé; alt., 3,380 mètres. 4 juillet.

Pedicularis rhinanthoides Schrenk. — Terrains rocailleux, contreforts du Mouz-tag-Ata; alt., 4,300 mètres. 30 septembre.

Nepeta discolor Royle. — Pentes est du Sasser-La, éboulis : alt., 5,150 mètres. 7 septembre.

Dracocephalum heterophyllum Benth. — Terrains humides, vallée du Tegermanlik. 26 août.

Scutellaria alpina L. var. *cordifolia* Rgl. Rochers, vallée de Tor-Bachi; alt., 3,800 mètres. 31 juillet.

Polygonum viviparum L. — Bak-Choldi; alt. 3,780 mètres. 19 juillet.

Allium platyspathum Schrenk? — Rochers, vallée de Tor-Bachi; alt., 3,800 mètres. 31 juillet.

Allium. Fleurs bleues. — Tor-Bachi; alt., 3,350 mètres. 1er août.

Lloydia serotina Rchb. — Rochers sud du Roung-Koul : alt., 3,960 mètres. 13 juillet.

Les Mahonia *asiatiques de l'herbier du Muséum*,

par M. F. Gagnepain.

Autonomie du genre.

Le genre *Mahonia* se distingue très nettement des *Berberis* par ses feuilles persistantes imparipennées, par l'absence complète de feuilles transformées en épines, par l'inflorescence terminale. Les autres caractères : périanthe, androcée, gynécée sont génériquement les mêmes, et, à ce point de vue, on trouve plus de différence entre certains *Berberis* et certains *Mahonia* qu'entre les deux groupes *Berberis* et *Mahonia*. Jusqu'à ce jour, aucun passage n'a été rencontré entre le premier et le second. Donc, si l'on comprend le genre comme un groupe bien distinct du voisin, par des caractères *fixes* et facilement *exprimables* quelles que soient la position et la nature des organes qui les fournissent, on fera des *Mahonia*, avec Nuttal, un genre indépendant. Au contraire, si on est exclusif dans le choix des caractères génériques, si on veut de parti pris ne les prendre que dans la fleur et le fruit, on subordonnera les *Mahonia* comme section au genre *Berberis*. Ce n'est pas ma manière de voir et on ne peut prétendre, de parti pris, à mon avis, régenter la nature; puisqu'il n'arrivera jamais à personne de confondre un *Berberis* avec un *Mahonia*, on peut les distinguer génériquement en s'appuyant sur des caractères fixes qui les séparent